



Partage d'autorité parentale

Par **zaaro**, le **14/05/2008** à **10:56**

voila je suis papa de 2 enfants de 7 et 4 ans et suite a mon divorce j'ai obtenu la garde totale et l'autorité parentale totale pour mes enfants
cela fait maintenant 4 ans que je vie avec ma nouvelle compagne et nous envisageons de nous marié .

pour en venir a ma question :

est il possible de faire un partage d'autorité parentale avec ma nouvelle compagne et comment cela pourrai ce faire si cela est possible..

merci par avance